

REGLEMENT PARTICULIER

65710 BEAUDEAN, HAUTES PYRENEES

LE DIMANCHE 29 JUIN 2008

CHAMPIONNAT NATIONAL DE TRIAL 4X4, AUTO ET BUGGY

ASSURANCE : conforme à la législation en vigueur APAC

ENGAGEMENT : Ouverture le 8 Juin 2008
Clôture le 22 Juin 2008
Les engagements sont à adresser à Claude Zaupa
36 chemin de Broquère
65200 Pouzac
Fax : 05.62.95.27.48
Mail : zaupamartine@yahoo.fr

TARIFS : Forfait sécurité : 25 € par véhicule
Forfait administratif : 20 € par véhicule
Soit un total de 45 € par véhicule (chèque à l'ordre de Assoc. Bagnères Tout Terrain)
Tout retard d'inscription sera sanctionné de 1 point (cachet de la poste ou date du fax)

CONTROLES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE : sur place le Dimanche de 7h30 à 8h30
Tout retard sera sanctionné de 1 point

DEBUT DES EPREUVES : 9h00

Tout retard à l'entrée de chaque zone sera sanctionné de 1 point
(le véhicule suivant devra être à l'entrée de la zone avec son équipage avant la sortie du véhicule en course)
Les deux équipages suivants pourront reconnaître la zone lors du passage du précédent véhicule.

Absence de photo sur la licence : 1 point
Licence non signée : 1 point

BRIEFING PILOTES ET COMMISSAIRES : 8h30

RESTAURATION : sur place
HEBERGEMENT : si besoin tél. au 06.88.37.98.94 Claude Zaupa

DIRECTEUR DE COURSE : Muriel CLUZEAU

COMMISSAIRES : Bruno Roche, Sylvie Dutil, Jean Marie Emier, Josiane Pezard, Virginie Peget,
Emmanuel Méchain, Jérôme Mouriéras

ATTENTION : Suite à des directives nationales, tout véhicule non conforme sera exclu de la compétition.